

ANNEXE 1

Programme d'activités 2006

Centres sociaux et développement durable : quels liens ? quels enjeux ?

L'état de la question perçue par les acteurs et inscrite dans leurs projets

1 le contexte

La fédération des centres sociaux du Rhône a assuré pendant 8 ans la coordination administrative et pédagogique de l'opération d'arrachage de l'ambroisie pour le compte de la mission Ecologie du Grand Lyon.

Des jeunes filles et jeunes gens de toute l'agglomération trouvaient ainsi, dans le cadre de chantiers d'été, un moyen de s'engager dans une action en faveur de l'environnement et de la santé publique tout en gagnant un peu d'argent pour réaliser un projet personnel.

Les structures de quartiers étaient très sensibles à ce genre d'initiative et d'action et souhaitaient qu'elles perdurent sur l'année. En effet, cette aspiration exprimée par les jeunes et les animateurs des structures, apparaissait chaque année dans le bilan de fin d'opération ambroisie.

Les questions environnementales suscitaient un réel intérêt tant dans leur dimension découverte pour les publics, que dans leur dimension éducative pour les animateurs.

De son côté, la Communauté Urbaine de Lyon dans son plan de mandat de 1997 fait état de la dimension sociale inhérente aux actions d'éducation à l'environnement.

2 La fédération, lieu ressource pour les centres sociaux

Il y a 76 centres sociaux dans le département, 95% sont adhérents de la fédération et 70% d'entre eux sont situés sur le territoire de l'agglomération lyonnaise.

Un des objectifs de la FCSR est de les soutenir dans leurs initiatives et d'apporter le cas échéant un appui méthodologique dans le cadre de projets particuliers ou innovants.

Si les équipes de professionnels des centres sont rompues de par leurs formations professionnelles et leur expérience de terrain aux questions de développement social, elles sont en revanche moins outillées sur les questions d'environnement ou de développement durable.

Cependant, diverses actions sont menées par les centres, qui témoignent d'une réelle volonté d'avancer sur ces problématiques.

Nous citerons l'initiative « ville campagne » à laquelle le centre social de Mermoz participe, les centres de Champvert et la Sauvegarde mènent un projet sensibilisant les enfants à la nature, le centre de l'Olivier à Saint-Priest est à l'initiative de la création de jardins pour des familles en difficulté, le centre social de Saint Jean à Villeurbanne avec le soutien de la Mission Ecologie, a fait fabriquer par un groupe de jeunes des nichoirs, celui des Buers fait participer les enfants de son centre de loisirs au fleurissement du quartier etc...

Nous le voyons bien, les missions d'éducation et de développement des solidarités qui sont au cœur des projets des centres sociaux peuvent aussi se décliner dans le champ de l'environnement ou du développement durable.

Nous constatons également que les initiatives menées le sont bien souvent par des professionnels sensibilisés à ces questions dans leur parcours personnel, les métiers des équipes étant principalement ceux du travail social ou de l'animation.

3. Ce que nous proposons

L'objet

Nous proposons de conduire une investigation auprès et avec les centres sociaux pour mieux connaître la manière dont ils se saisissent ou envisagent de se saisir de la question du développement durable, ainsi que certaines actions qu'ils mettent déjà en œuvre et leurs « envies d'agir ».

Elle permettra également d'accompagner la mise en relation des centres sociaux qui le souhaiteraient avec des associations spécialisées dans le domaine du développement durable.

Par ailleurs, cette investigation pourra renforcer ou susciter l'intérêt des centres sociaux pour le développement durable, notamment sur sa possible intégration au sein de leur projet associatif.

Enfin, au delà du projet présenté ici, elle constituera une référence pour les acteurs souhaitant soutenir certaines initiatives des centres sociaux de l'agglomération dans le domaine du développement durable (agenda 21 d'un centre social,...).

La démarche

L'investigation sera réalisée essentiellement sur la base d'entretiens semi-directifs auprès des directeurs de 7 centres sociaux (soit 10% des centres établis sur le territoire du Grand Lyon). Le guide d'entretien sera construit autour de leurs représentations de la notion de développement durable, des actions que leur centre met en œuvre dans ce domaine, de la manière dont il est débattu au sein du centre et de leur perception de la manière dont les habitants s'en saisissent.

Le panel de directeurs à interviewer sera constitué en fonction :

- de l'intérêt de certains d'entre eux pour le développement durable ou les questions environnementales ;
- des territoires : nous ciblerons les territoires confrontés à des enjeux urbains (densité, restructuration) et sociaux face auxquels le développement durable n'est souvent pas identifié comme une priorité en tant que tel. Il s'agit notamment de l'est lyonnais.

La synthèse des entretiens précisera comment les centres sociaux s'inscrivent ou envisagent de s'inscrire dans la thématique du développement durable et présentera des actions déjà réalisées, en cours ou envisagées.

Par ailleurs, des contacts avec d'autres acteurs (notamment la Fédération des centres sociaux du Nord qui appréhende le développement durable comme une notion essentielle au regard du projet des centres sociaux) permettront d'enrichir les entretiens réalisés avec les directeurs des centres sociaux.

Un document de synthèse sera mis en débat au sein des centres sociaux du Rhône, et pourra être exploité au delà avec d'autres réseaux et organisations intéressées. Il permettra notamment d'envisager les formes que pourraient prendre un éventuel soutien à certaines initiatives originales identifiées ou envisagées lors de l'étude.

Enfin, sous réserve de l'intérêt qu'exprimeraient les personnes mobilisées lors de l'investigation et sans préjuger de la forme que cela pourrait prendre, la FCSR et le Grand Lyon pourront envisager ensemble l'organisation d'un événement pour partager le document de synthèse.

Le calendrier

Le projet sera réalisé de mi-octobre 2006 à mi-janvier 2007.

Les ressources

Un délégué et un chargé de mission à temps partiel seront mobilisés pour le suivi et la réalisation de cette investigation. Des moyens logistiques disponibles au sein de la FCSR (bureau, téléphone, photocopies...) seront mis à leur disposition
Le coût de la mission est évalué à 7.000€ demandé au Grand Lyon.